

**Namur, 8 mars 2024 – colloque de la Régionale CNPPA de Namur-Luxembourg
sur « Femmes : les oubliées de la mémoire des conflits armés »**

**Intervention de Philippe DRAIZE, membre du Comité de la Régionale,
pour la présentation du film « Nelly et Nadine »**

Madame la Présidente de la Chambre des Représentants,
Madame la Secrétaire du Parlement de Wallonie,
Mesdames et Messieurs les Echevins de la Ville de Namur,
Mesdames Messieurs en vos fonctions et mérites respectifs,

Je prends la parole ce jour en l'absence de Madame Claire Pahaut, membre du Groupe Mémoire qui n'a malheureusement pas pu nous rejoindre mais qui est à l'origine de ce projet. Je tiens à remercier la Régionale CNPPA de Namur-Luxembourg et en particulier sa présidente Madame Isabelle Delhalle, son vice-président Willy Poskin et sa trésorière Madame Victoria Gosset pour leur confiance.

Par ce choix du 8 mars 2024, pendant la présidence belge de l'Union européenne, je pense que nous faisons œuvre utile pour le droit des femmes et pour la reconnaissance du rôle qu'elles jouent et ont joué dans les conflits armés tout au long de l'histoire et aujourd'hui encore.

Mais, et comme c'est l'objet même des associations patriotiques de Belgique, de veiller à conserver et à transmettre la mémoire comme source de réflexion et d'inspiration pour nos engagements citoyens actuels, ce que nous allons évoquer et illustrer aujourd'hui concerne la Deuxième Guerre mondiale qui a marqué le 20^e siècle, qualifié aussi de siècle des dictatures et des génocides, pour les distinguer des siècles précédents. Et comme si cela ne suffisait pas, il pourrait être aussi qualifié de siècle des mémoricides pour avoir négligé, plus ou moins volontairement, des pans entiers de la réalité historique. Et parmi ceux-là, la place et le rôle des femmes. Et comme je considère que c'est une violence qui leur est faite, je porte aussi aujourd'hui le ruban blanc.

En effet, peu de noms de femmes résistantes ou prisonnières politiques se trouvent inscrits sur les monuments patriotiques ; encore moins sont attribués¹ à des rues ou des places publiques en hommage ou en reconnaissance de ce qu'elles ont réellement fait.

Certes, on connaît certains noms, comme à Marguerite Bervoets ou Laurette Demaret à La Louvière, Gabrielle Petit à Tournai , Micheline Bastianelli-Thonet à Huy. A Bruxelles, on parlera d'Edith Cavell, Louise de Bettignies, Marie de Croÿ ou Thérèse Marie de Radiguès et le seul monument que je connaisse dédié aux déportées politiques se trouve à Woluwé Saint Lambert. Je n'ai rien trouvé pour Namur.

Lorsqu'on parle des camps, les noms qui viennent spontanément à l'esprit sont ceux de Auschwitz, Mauthausen, Buchenwald, Dachau, Neueungamme, Sachsenhausen, Dora, Treblinka, Maidanek. Et même si des femmes se sont retrouvées dans certains d'entre eux, ils sont cités parce que c'étaient des camps d'hommes et que l'histoire a été écrites par des hommes et principalement pour des faits militaires. Les femmes, elles, ne sont reconnues que comme mères et veuves de guerres, quand elles n'ont pas été simplement des femmes de confort pour l'occupant ou comme un butin pour le vainqueur.

Mais qui a entendu parler de Moringen ou de Lichtenburg ?

Or ils ont bien fait partie de l'univers concentrationnaire nazi, mis en place dès avril 1933, après la victoire démocratique de l'extrême droite aux élections de cette année, grâce aux votes de citoyens qui se sont laissés abuser par des manipulations populistes qui ne portaient, qu'en apparence, l'espoir de jours meilleurs. Quand j'observe l'actualité de 2024 à quelques semaines des élections, j'ai l'impression qu'on revit cette période.

Moringen est un camp en Basse Saxe dans lequel des femmes ont été déportées d'octobre 1933 à mars 1938. Et à partir de 1940, il devient un camp de rééducation, pour jeunes-gens entre 13 et 22 ans.

Lichtenburg , dans le Land de Saxe Anhalt, fut d'abord un camp d'hommes en détention provisoire dès 1933 ; un des premiers camps de concentration dans le système nazi pour les communistes, les socialistes, les détenus politiques, les homosexuels. En 1937, prenant la suite de Moringen, il accueille plus de 1400 femmes, essentiellement des Témoins de Jéhovah, détenues et immatriculées, jusqu'en 1939.

Puis, en 1939, Himmler fait construire **Ravensbrück**, à 80 km au nord de Berlin. C'est « **le** » camp des femmes et des enfants jusqu'en 1945. On compte plus de 130.000 femmes et enfants qui y sont passés dont 90.000 y sont assassinés. 130.000, c'est plus que la population de Namur en novembre 2023. Un ensemble de déportées qui fournissent de la main d'œuvre féminine dans l'industrie d'armement allemande et dans les mines de sel.

Soit, des opposantes politiques, communistes, résistantes polonaises, allemandes, françaises, belges, et des prisonnières de guerre russes

Jusqu'en 1942, on y trouve des détenues raciales, juives, tziganes ou roms.

On y trouve aussi des femmes qualifiées d'asociales et de « honte de la race », c'est-à-dire les lesbiennes et les prostituées et des prisonnières de droit commun.

Les détenues politiques, elles, s'y trouvent du fait de leurs propres actes de résistance mais aussi pour ceux de leurs maris ou de leurs frères ; comme femmes de soldats ou d'officiers entrés en résistance.

On sait que ces détenues furent

- l'objet de sévices permanents, battues, astreintes au travail
- Et lorsqu'elles n'en sont plus capables ou si elles se rendent coupables d'un acte de rébellion, ou même sans raison particulière, elles étaient assassinées sans autre forme de procès.

A partir de 1942, certaines d'entre elles sont soumises à des expériences médicales, pour tester l'efficacité des sulfamides dans le traitement des blessés de guerre ou pour la régénération des muscles et des nerfs ; ou encore pour tester les possibilités de transplantation des os et également stérilisées.

Evidemment, toutes ne résistent pas à ces traitements. Et les statistiques, car il y en a, nous indiquent

- en 1943 : de 5 à 10 décès par mois,
- en 1944, on passe à 160 à 180 décès par mois
- et, à partir de décembre 1944, on comptabilise entre 40 et 60 décès...par jour.

Et ceci sans compter les milliers de détenues exécutées avant la libération du camp en avril 1945, où il en restait moins de 4000 en vie.

Parmi toutes ces détenues, parce que, derrière les chiffres, il y a des vies, des personnes, des noms ; certaines ont un nom connu. C'est le cas en France, de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, de Germaine Tillon et d'une certaine Denise Jacob sœur de Simone Veil.

Et, en Belgique, c'est le cas d'Anne-Marie Van Oost, plus connue comme Lily de Gerlache de Gomery, une des chevilles ouvrières du Mémorial de Ravensbrück dont je parlais tout à l'heure et connue aussi pour son implication dans les sociétés des Roses.

C'est le cas de Andrée De Jongh, co-fondatrice et cheffe du réseau Comète, ce groupe de résistance particulièrement actif dans le rapatriement de soldats et aviateurs alliés au Royaume Uni en passant par l'Espagne et par Gibraltar. Après la guerre, elle entreprend des études d'infirmière et consacre le reste de sa vie au Congo où elle soignait des malades de la lèpre.

C'est aussi le cas d'Adrienne Gommers, étudiante en philosophie et lettres au moment de son arrestation en 1941. Après la guerre, elle obtient sa licence à l'Université de Louvain puis un doctorat en lettres à la Sorbonne avant d'entreprendre des études de médecine à l'UCL, qu'elle finance en donnant des cours de français puis de s'illustrer ensuite dans le domaine de la santé publique et plus particulièrement dans la gérontologie sociale, la gériatrie et la formation universitaire des soignants et infirmiers.

Mais je ne voudrais pas oublier aujourd'hui de citer Amanda dite Mouchka Stassart. Vous allez le comprendre très vite.

Résistante, guide chargée du passage des aviateurs entre Bruxelles et Paris dans le réseau Comète sous le nom de Diane, (elle était hôtesse de l'air) elle est arrêtée le 15 février 1944 par la Gestapo puis déportée le 22 avril 1944 à Ravensbrück avec sa mère, dans le cadre du décret Keitel ou mieux connu sous le nom de décret *Nacht und Nebel*, c'est-à-dire destinée à disparaître sans laisser de trace. Elle y a été stérilisée.

Comme beaucoup de résistantes plus âgées, sa maman décède au camp. Après la guerre, Mouchka œuvre pour la défense des droits et des libertés, des femmes, des hôtesse de l'air ; témoigne de son vécu et s'implique dans le Groupe Mémoire où elle se lie d'amitié avec Claire Pahaut. Elle lui raconte sa résistance, le camp de Ravensbrück et particulièrement, Noël 1944, une veillée dans la baraque des françaises

Au camp de Ravensbruck, parmi les détenues, il y avait Nelly Mousset-Vos, cantatrice née à Bruxelles dans les années 1930 qui s'est engagée dans les réseaux d'évasion et qui est arrêtée à Paris en avril 1943. « Ravie au monde devant la statue de Molière » racontera-t-elle.

A l'occasion du réveillon, elle entonne des chants de Noël pour ses compagnes. Puis, au fond du baraquement, une petite voix lui demande de chanter « Madame Butterfly », un opéra italien de Puccini. Cette petite voix, c'est celle de Nadine Hwang, fille d'un diplomate chinois en poste à Madrid. C'est le moment de leur rencontre, un coup de foudre inattendu mais bien réel. Un amour qui, l'histoire en attestera, les liera jusqu'à leur mort.

En mars 1945, Nelly est envoyée à Mauthausen. Elles sont séparées mais les hasards de la vie font qu'elles se retrouvent à Bruxelles à la fin de la guerre. Elles partent, discrètement en couple au Venezuela pendant près de 20 ans ; avant de revenir en Belgique.

Cette histoire a intéressé Claire Pahaut qui s'est lancée dans un travail de recherche sur ces deux parcours de vie, et qui aboutira, après plus de 15 ans d'efforts acharnés, à la publication d'un livre « Ces dames de Ravensbrück » qui va sortir tout prochainement aux Archives Générales du Royaume.

Elle eut l'occasion d'en parler déjà dans l'émission « Retour aux sources » animée par Elodie de Selys , avec la journaliste Valérie Pirotte, fille de Marie Madeleine Bissot, plus connue sous le nom de Mamine Pirotte, la fille de Lisette Bissot, une autre résistante incarcérée à Ravensbrück, violée et dénoncée par le sinistre Prosper Dezitter.

Et puis, il y a aussi Magnus Gertten, né en 1953 donc après la guerre, réalisateur de cinéma originaire de Malmö en Suède, qui, en 2007, découvre des images d'archives prises par la Croix Rouge suédoise, des images de survivantes de camps qui arrivent à Malmö le 28 avril 1945. Il a tenté de mettre un nom sur les visages anonymes et en a produit un film en 2015, « *Every face has a name* »

Il s'arrête ainsi sur quelques visages anonymes dans une foule de personnes joyeuses, hagardes, qui viennent d'être libérées. Mais un visage retient particulièrement son attention, le visage fermé d'une femme isolée. C'est le visage de Nadine Hwang. Il essaye d'en savoir plus.

Et c'est là que commence l'aventure du film ou plus exactement du documentaire que nous allons voir.

Plusieurs mois d'enquête ont été nécessaires pour qu'il trouve le nom et la trace de cette femme au triste sourire. Et c'est chez la petite fille de Nelly, Sylvie Bianchi, qui habite dans le nord de la France qu'il a pu découvrir les nombreuses photos, les vidéos super 8, les enregistrements audios et surtout un journal intime, des documents que , Sylvie n'a pas été capable de lire pendant plus de 20 ans depuis qu'elle en a hérités, au moins au-delà des premières pages. Magnus Gertten va servir de médiateur et l'encourager à se lancer dans ce récit hors norme. Sylvie accepte d'ouvrir la malle de son grenier et elle découvre les documents qui expliquent ce que cette grand-mère n'a jamais pu raconter ni de la guerre ni des camps. Pas plus des sentiments qui la lient à Nadine ; mais les images de Nelly filmée par Nadine traduisent la tendresse infinie qui les lient.

Sylvie Bianchi a même trouvé l'énergie d'aller dans des lieux dédiés à la mémoire et mieux encore, d'aborder des sujets tabous comme l'amour clandestin, le lesbianisme, nié dans le système nazi où seule l'homosexualité masculine est reconnue au titre du paragraphe 175 et amène au port du triangle rose.

Le film propose trois leçons de vie :

1. « **Peu importe la forme qu'il prend, l'amour est plus fort que la barbarie** ». il a permis aux déportées de tenir dans l'enfer des camps et d'endurer les horreurs que même les mots les plus violents n' en sont qu'un pâle reflet.
2. « **Les choses ne sont pas réelles socialement tant qu'elles n'ont pas été dites.** » Et cela vaut pour la déportation tout comme pour l'amour. Au travers de ce documentaire qui n'est pas un film romancé, raconté au travers du prisme masculin, mais le chant d'amour de Nelly et

Nadine, jailli dans la mémoire d'un camp. Il redonne aux femmes leur juste place dans l'histoire.

3. « **Témoigner sur une réalité de vie est toujours très difficile** » surtout quand il s'agit de sujets que la société n'est pas prête à entendre. Et cela a été le ressenti de beaucoup d'anciens prisonnières et prisonniers au retour des camps, ce qui explique qu'ils se sont tus pendant plusieurs années.

Le film reçoit le prix du meilleur documentaire aux Teddy Awards 2022.

C'est donc l'histoire de deux femmes qui assume leur féminité c'est l'existence d'un salon littéraire appelé « Académie des femmes » que Nadine Hwang fréquentait depuis 1927 créé comme réponse cinglante à l'Académie française qui n'a accepté la première femme qu'en 1980, avec Marguerite Yourcenar.

Nous allons donc vivre 90 minutes entre la souffrance quotidienne des camps et des moments de bonheur, entre amis, même si c'est à l'insu des familles respectives des deux amoureuses qui, se sont battues pour la liberté, pour l'amour et pour le droit d'exister.

Avec ce film documentaire marqué par la sensibilité cinématographique suédoise, nous retournons dans le vécu d'êtres humains d'il y a 80 ans.

Et je ne voudrais pas terminer mon propos introductif sans évoquer Nina Erauw, militante de la mémoire et qui disait que « Les commémorations devant les monuments, peuvent être une façon de se libérer d'un passé encombrant et de le confier à des traces matérielles ; ce qui nous évite de remettre en cause nos comportements quotidiens qui eux, ont une réelle incidence sur notre présent et notre avenir. » Voilà bien une question qui reste d'actualité et qui devrait interpeller nos consciences, et pas seulement dans les associations patriotiques, dont la plupart des membres actuels n'ont pas été incarcérés dans les camps et n'ont pas connu la guerre sur notre sol européen autrement que par des films, des reconstitutions, des expositions ou des musées. Qu'avons-nous fait du « plus jamais ça » pour que puissent réapparaître avec force les populismes et autres extrémismes dont certains tentent de s'implanter chez nous aussi.

D'où l'utilité de journées comme celle-ci avec le film mais aussi avec le panel qui constituera la deuxième partie de notre rencontre de ce jour et qui nous donnera d'autres exemples comme celui de Isabelle Engels qui a retracé la vie de membres de sa famille, ou celui de Etienne Noël qui, récemment, a sorti de l'anonymat Alicia Delmé, résistante belge décédée à Ravensbrück dont elle est l'oubliée comme il l'indique dans le titre de son livre, au travers de documents conservés aux Archives Générales du Royaume, dans les archives d'Arolsen, tout comme il en existe aussi dans d'autres Centres comme l'IHOES.

Et nous aurons aussi l'exemple d'une association comme Ami entends-tu ? qui est située à Gembloux et qui fait un travail remarquable de sensibilisation des élèves et étudiants.

Ce que nous voulons illustrer aujourd'hui au travers de ces différents exemples, c'est que ce travail de mémoire, de remise au jour et de valorisation de noms de femmes oubliées est aussi possible à Namur, pour les personnes qui voudraient y consacrer un peu de leur temps.

Mais la Wallonie souffre d'un autre manque inquiétant. C'est celui de la valorisation de ses lieux de mémoire. Ne serait-il pas temps de se poser, au niveau fédéral et dans les entités fédérées francophone et wallonne, la question du rôle que peuvent jouer le patrimoine mémoriel et les lieux de mémoire ?

Tout en soulignant l'intérêt dont nous témoigne ce jour les personnalités qui rehaussent notre réunion de ce jour, ainsi que le soutien significatif qui a été accordé par le Parlement de Wallonie et par la Ville de Namur pour l'organisation logistique de ce colloque, on ne peut que regretter que la Wallonie n'a pas encore suffisamment identifié, reconnu officiellement ou valorisé de tels lieux sur son territoire. Je pense notamment au Fort de Huy s'agissant de la résistance civile, qui pourrait porter aussi la mémoire de ces femmes oubliées dont nous parlons aujourd'hui. Mais plus largement, il pourrait tout à fait compléter l'offre mémorielle proposée par Breendonk pour les questions politiques, Mechelen pour les questions raciales et les Territoires de la Mémoire à Liège comme centre d'éducation et de réflexion sur les enjeux actuels de démocratie et de citoyenneté. Et devenir, pour les élèves et étudiants de Wallonie-Bruxelles mais aussi de Flandre, un but de visite pédagogique.

Je conclurai ici en m'acquittant d'une mission que m'a confiée de Claire Pahaut, qui est avec nous par la pensée et qui a bien insisté pour que je vous adresse ses pensées reconnaissantes pour tout le travail que nous allons entreprendre ensemble pour cette cause qui lui est très chère.

Je vous remercie pour votre attention.